



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**Paris - mardi 20 mars 2012**

**Procès-verbal**

**Étaient présents :**

DE BEUKELAER HEINEN	Gérard Ghislain	vice-président du comité UAICF NORD président des activités sociales du CER SNCF de Paris-Nord
ASSAMOIS BAYARD BOCCARA CHARBONNIER DELPORTE DRAPEAU GAZENGEL GONDO-LESCAILLET JOSEPH-EDOUARD LE BRIS LEGEARD LOPES PERRAUT PETITDEMENGE	Clémence Nathalie Emilienne Monique Patrice Monique Marie-Antoinette Jean-Jacques Bernadette Françoise Andrée Maria Chantal Catherine	secrétaire de l'AACFF     vice-présidente de l'AACFF président de l'AACFF  trésorière de l'AACFF

**Étaient excusés :**

BOROWSKI ELEOUET GUENARD AÏT-ALI JENNEQUIN OLCZAK PRIEUR ROUCHE WALLERAND	Arnaud Roger Ghenima Dominique Bernard Jeremy Marie-Pierre Georges	vérificatrice aux comptes de l'AACFF
--	---	--------------------------------------

La séance est ouverte à 17 h 30. M. Gondo-Lescaillet, président, remercie les participants pour leur présence et souhaite la bienvenue à MM. De Beukelaer, représentant le comité UAICF Nord, et Heinen, président des activités sociales du CER SNCF de Paris-Nord.



## 1) approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2011

Aucune observation n'a été transmise à l'association. Le PV est adopté à l'unanimité.

## 2) Rapport moral 2011

N. Bayard n'ajoute rien à son rapport. Une modification doit cependant y être apportée : il y a en effet Clichy-sous-Bois alors que le restaurant d'entreprise du CE GI où se déroulait la démonstration est situé à Clichy-la-Garenne. Compte tenu de cette observation, le rapport moral est soumis au vote : il est adopté à l'unanimité.

## 3) Rapport financier 2011

F. Le Bris n'ajoute rien à son rapport, qui est adopté à l'unanimité.

## 4) Budget 2012 et prévisions d'achat

F. Le Bris indique qu'en 2012, l'association a transféré son compte de la Banque Postale au Crédit Agricole, suite à des problèmes administratifs avec la poste. En effet, en 2011, il a fallu réclamer à de multiples reprises les relevés CCP qui n'arrivaient plus. De même, les comptes des associations sont désormais regroupés sur Paris Saint-Lazare alors que l'agence du Crédit Agricole se situe à proximité de l'association.

La santé financière de l'association étant bonne, elle propose qu'un livret A soit ouvert et d'y placer 1 500 €, ce qui produirait de légers intérêts. L'assemblée générale donne son accord.

L'article 10 des statuts prévoit la fixation de la cotisation des adhérents. Pour 2013, le président de l'AACFF propose de ne pas changer les montants, à savoir :

- pour les cheminots, ayants-droit, personnel assimilé : 20 €,
- pour les extérieurs : 30 €.

L'assemblée générale approuve ces cotisations à l'unanimité. A noter que ces cotisations sont dues pour l'année civile, à savoir du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, et sont non remboursables.

En prévisions d'achat pour 2012, le bureau de l'AACFF propose de faire l'acquisition d'un tampon encreur, d'une plaque signalétique pour la porte d'entrée, une sonnette sans fil, des châssis et de prendre un abonnement à « Plaisir de peindre », pour compléter l'abonnement actuel à « Pratique des Arts ».

Le budget 2012 est ensuite examiné : à noter que pour la première fois, l'association produit un budget, ce qui est d'ailleurs conforme à l'article 21 des statuts. G. Heinen remarque que le budget 2012 présente un solde positif de 67 € alors qu'un budget doit être présenté en équilibre. Il suffit de diminuer une recette de cette même somme.

Compte tenu de cette observation, le budget est adopté à l'unanimité. Il est joint en annexe à ce PV.



## 5) Activités de l'association :

### a) les cours

Ils sont prévus de 17 h 30 à 19 h 30 :

 aquarelle	les mardis
 dessin	les mercredis
 huile	les jeudis
 aérographe	les jeudis

Le mercredi après-midi, l'atelier est en accès libre.

Pour la première fois cette année, des fiches d'inscription ont été établies pour permettre à l'AACFF d'une part, de bien connaître le profil de l'adhérent, et d'autre part, de s'inscrire aux cours. En effet, en 2011, trop souvent, les animateurs bénévoles se sont retrouvés sans élèves alors qu'ils se sont déplacés. Il est donc demandé aux élèves qu'en cas d'absence, ils préviennent leurs animateurs.

C. Petitdemenge demande s'il est possible de prévoir des cours dans l'après-midi. F. Le Bris, animatrice en peinture à l'huile, se propose de venir pour des cours le jeudi à partir de 15 h 00 jusqu'à 19 h 30.

JJ. Gondo indique qu'il a reçu une demande d'un extérieur SNCF pour des cours d'aérographe ; en échange, cette personne propose de donner bénévolement des cours de faux marbres et faux bois. Suite à l'accord de l'AG, il contactera cette personne.

A noter que l'adhésion à l'association est limitée pour les extérieurs à 20 %, ce quota est strictement respecté et amène parfois l'association à refusé ou à mettre en attente les candidats extérieurs.

### b) expositions 2012

L'ACCFF organise du 12 mars au 3 avril l'exposition interrégionale de peinture du comité Nord, à la Bibliothèque du CER SNCF de Paris-Nord. La sélection pour le national s'est effectuée le lundi 19 mars en présence deux jurés extérieurs à l'UAICF, Mmes Vacher et Carriero (artistes peintres) et de deux membres de la commission technique nationale de peinture UAICF, MM. Casimir (comité Ouest) et Pâris (comité Méditerranée). Sur les 20 tableaux sélectionnés, 19 viennent de peintres de l'association.

M. De Beukelaer indique qu'il a visité l'exposition et qu'il l'a trouvée remarquable. D'ailleurs, organisateur d'un stage national de cinéma-vidéo à Paris-Nord, il a emmené ses stagiaires visiter l'exposition.

Les toiles sélectionnées partiront pour le national à Nantes, où une 2<sup>e</sup> sélection pour l'international (en 2012 en Suisse) sera effectuée : seuls les cheminots pourront y participer.



Le salon des Artistes du Rail a été repoussé en 2013 ; il aura en effet lieu dans le cadre des 75 ans de l'UAICF, au CISP Maurice Ravel. Une dimension internationale lui sera donnée en invitant des artistes cheminots peintres issus des pays membres de la FISAIC. A noter encore que l'UAICF attend près de 500 visiteurs, en fait 500 choristes hébergés sur place, qui participent au festival international de chant choral, qui se déroulera à la salle Gaveau.

### *c) communication*

Le site internet de l'association est mis régulièrement à jour. Il comporte toute l'administration de l'AACFF (statuts, règlement intérieur, assemblées générales...), les cours, mais aussi les photos des œuvres des adhérents, ainsi que les documents publicitaires de l'UAICF, comme Culturail'Info, les Echos du Nord... Les adhérents peuvent aussi y trouver les comptes rendus des commissions techniques d'arts graphiques et plastiques.

Un blog a été créé en 2012 : <http://aacff.uaicf.over-blog.com>, il se consacre à l'événementiel (expos, cours...). Il faut le consulter régulièrement et ne pas hésiter à y laisser des commentaires pour qu'il vive.

M. Heinen ajoute qu'il ne faut pas que l'association hésite à publier des annonces sur le site du CER SNCF de Paris-Nord, via G. De Beukelaer (comité UAICF Nord).

## **6) Election du bureau :**

L'ensemble des membres du bureau se représente. Aucun candidat ne s'est présenté à un poste. Le bureau est réélu à l'unanimité :

<b>Nom</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Candidature</b>
Jean-Jacques Gondo	Président	est élu
Marie-Antoinette Gazengel	Vice présidente	est élue
Françoise Le Bris	Trésorière	est élue
Nathalie Bayard	Secrétaire	est élue
Ghenima Guenard Aït Ali	Vérificatrice aux comptes	est élue

## **7) Questions diverses**

Pas de questions diverses.

M. Heinen, président des activités sociales du CER SNCF de Paris-Nord, n'a pas d'interventions particulières. Par contre, il évoque l'atelier qui a été organisé avec les enfants des CLSH du Bourget et de Mitry-Mory en juillet 2010. Ce projet a été très satisfaisant et il souhaite qu'il soit renouvelé, pas seulement dans l'optique du salon Schefer. Il estime intéressant de faire venir les enfants des CLSH dans un vrai atelier de peintres, en dehors du cadre scolaire. Peindre sur un petit écran de toile est magnifique pour eux. Et pourquoi pas, les enfants parlent de leurs activités à leurs parents, cheminots, parlent de l'UAICF, cela peut inciter les parents à venir voir et s'inscrire eux aussi. Bien entendu, cela pourra se faire dans un cadre bien précis qu'il faudra définir entre l'association et le CER.



Association artistique des chemins de fer français

M. Heinen précise que le CER SNCF met à la disposition des associations des locaux et en cas de problèmes, comme de grosses réparations qui incombent à la SNCF, il ne faut pas hésiter à faire remonter l'information.

L'association a participé à une démonstration de peinture au restaurant d'entreprise du CE GI, mais cela peut aussi être fait à Paris-Nord. Malheureusement, comme il l'indiquait plus haut, certains actifs retournent vite à leur domicile après leur journée de travail, pour se retrouver d'ailleurs souvent devant la télé ; l'activité associative n'est pas ou plus vécue comme une activité de détente. Et il répète que les 35 h n'ont rien arrangé !

M. De Beukelaer, représentant le comité UAICF Nord, est heureux de participer à cette assemblée générale, très conviviale. Comme l'a expliqué M. Heinen, il faut faire aujourd'hui avec les moyens modernes de communication. L'AACFF possède un blog, et le comité UAICF Nord en aura bientôt un aussi. Il ne faut surtout pas hésiter à communiquer, via son intermédiaire. En plus du CER SNCF de Paris-Nord, du comité, il faut également penser à la Vie du Rail. N. Bayard précise que régulièrement, l'association passe des annonces dans ce magazine. M. De Beukelaer ajoute que par les cheminots actifs notamment, il faut faire du bouche à oreille, ce qui marche en général assez bien.

Le 2<sup>e</sup> point sur lequel il souhaite intervenir est les 75 ans de l'UAICF. L'UAICF ne veut pas réitérer l'expérience du 50<sup>e</sup> anniversaire en 1988 au pavillon Baltard, qui a coûté énormément d'argent sans aucun impact sur les adhérents. P. Lherbon, vice-président de l'UAICF et chargé de la communication, base ce projet d'anniversaire sur des événements ponctuels organisés par l'UAICF nationale, les comités interrégionaux mais aussi les associations. Là encore, il faut faire remonter toutes les initiatives qui pourraient entrer dans ce cadre.

Le 3<sup>e</sup> point revient sur la communication : il insiste sur la nécessité pour le comité Nord de recevoir des articles, photos... relatifs à la vie des associations, que ce soit pour l'Echo du Nord ou Arts cheminots.

Enfin, il conclut sur le plaisir qu'il a de participer à cette assemblée générale.

JJ. Gondo remercie les deux invités, MM. Heinen et De Beukelaer, et l'ensemble des participants à cette réunion. Il clôt la séance à 19 h 00.

Le Président de l'AACFF

La Secrétaire de l'AACFF

Jean-Jacques Gondo-Lescaillet

Nathalie Bayard

# Association Artistique des Chemins de Fer Français

## AACFF - BUDGET DE L'EXERCICE 2012

P R O D U I T S	<b>7560 - COTISATIONS</b>		<b>540,00 €</b>														
		<i>prix unitaire</i>	<i>total</i>														
		7560-1 Cheminots ou familles de cheminots	20 €	420,00 €													
		7560-2 Extérieurs	30 €	120,00 €													
		7560-3 sympathisants	.....	- €													
		<b>SUBVENTIONS EN PROVENANCE :</b>		<b>485,00 €</b>													
		a) de l'UAICF	<table border="0" style="font-size: 1.2em;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>7400 - Fonctionnement</td><td style="text-align: right;">352,00 €</td></tr> <tr><td></td><td>7401 - Matériel</td><td style="text-align: right;">- €</td></tr> <tr><td></td><td>7402 - spéciale Microfer</td><td style="text-align: right;">- €</td></tr> <tr><td></td><td>7710 - Exceptionnelles</td><td style="text-align: right;">- €</td></tr> </table>	{	7400 - Fonctionnement	352,00 €		7401 - Matériel	- €		7402 - spéciale Microfer	- €		7710 - Exceptionnelles	- €		
	{	7400 - Fonctionnement	352,00 €														
		7401 - Matériel	- €														
		7402 - spéciale Microfer	- €														
	7710 - Exceptionnelles	- €															
	b) du C.E.R.	<table border="0" style="font-size: 1.2em;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>7404 - Matériel</td><td style="text-align: right;">133,00 €</td></tr> <tr><td></td><td>7406 - Autres</td><td style="text-align: right;">- €</td></tr> </table>	{	7404 - Matériel	133,00 €		7406 - Autres	- €									
{	7404 - Matériel	133,00 €															
	7406 - Autres	- €															
	c) 7410 - des municipalités		- €														
	d) 7411 - des organismes extérieurs		- €														
	<b>7780 - AVANCES - PRETS</b>		<b>- €</b>														
	<b>7640 - PRODUITS FINANCIERS - INTERETS DES PLACEMENTS</b>		<b>- €</b>														
	<b>AUTRES PRODUITS</b>		<b>- €</b>														
	7240 - Rembt frais de transport pour manif. UAICF		- €														
	7245 - Manifestations pour le compte de tiers		- €														
	7250 - Participations individuelles aux frais de manifestations		- €														
	7788 - Recettes diverses		- €														
	7781 - Dons		- €														
	7180 - Abonnements		- €														
	7060 - encaissement des cours		- €														
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 025,00 €</b>	<b>A</b>													
C H A R G E S	<b>6580 - FRAIS DE MANIFESTATIONS, EXPOSITIONS, CONCOURS...</b>		<b>150,00 €</b>														
	<b>COTISATIONS</b>		<b>25,00 €</b>														
		6280 - U.A.I.C.F.	25,00 €														
		6281 - Autres	- €														
	<b>REMBOURSEMENTS</b>			<b>- €</b>													
		6781 - Prêts	- €														
		6782 - Avances	- €														
	<b>FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION</b>			<b>450,00 €</b>													
		6584 - Assemblées et réunions	100,00 €														
		6585 - Assemblée générale du Comité	150,00 €														
		6250 - Transport	- €														
		6060 - Secrétariat (fournitures de bureau...)	100,00 €														
		6150 - Entretien et réparation du matériel	100,00 €														
		6160 - Assurances	- €														
		6260 - Poste et télécommunications	- €														
	6230 - Publicité	- €															
	6231 - Editions de revues	- €															
	6300 - Impôts et taxes	- €															
	6400 - Salaires des professeurs	- €															
	<b>6061 - ACHAT DE MATERIEL ET EQUIPEMENT</b>		<b>400,00 €</b>														
	<b>6180 - ABONNEMENTS - REVUES</b>		<b>- €</b>														
	<b>6780 - DIVERS (chauffage, EDF...)</b>		<b>- €</b>														
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 025,00 €</b>	<b>B</b>													
<b>Recettes</b>		<b>1 025,00 €</b>	<b>Charges</b>														
			<b>1 025,00 €</b>														